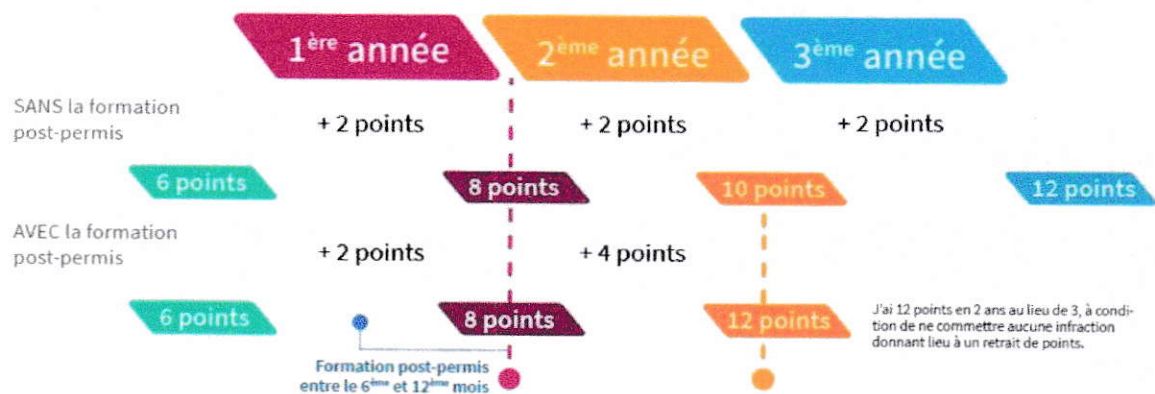


Formation Post Permis - Passez à 12 points



Condition pour intégrer la formation

La formation est accessible entre le **6ème et le 12ème mois de votre permis** de conduire, ni avant, ni après. Vous ne devez avoir fait l'objet **d'aucun retrait de point avant la formation**. Vous devrez fournir également une [liste de document nécessaire à votre inscription](#).

Déroulement de la formation post permis

La formation est dispensée par notre école de conduite détentrice d'un label « qualité », délivré par les services de l'État garantissant la qualité de sa formation. La formation sera collective, **entre 6 et 12 personnes maximum** afin de permettre des échanges sur les expériences de conduite entre les conducteurs d'une même génération. **La durée est limitée à une seule journée (7 heures).**

PROGRAMME

1. 1. Présentation de la formation
2. Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation)
3. Constitution du groupe
4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation
5. Perception des risques
6. Situations complexes
7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes
8. Choix de mobilité
9. Bilan avec engagement

